

(8) a. <i>Pòl pa t ap manje diri a.</i> Paul NEG ANT PROG manger riz DET	a'. *Paul pas mangeait le riz. a". Paul ne mangeait pas le riz.
b. <i>Pòl pa wè anyen.</i> Paul NEG voir rien	b'. *Paul pas voit rien. b". Paul ne voit rien.

L'inversion du sujet (*Sais-tu quand reviendra le printemps ?*) n'a pas cours en créole. Le verbe *être* du français est absent dans les contreparties créoles des phrases attributives ([CH] *Pòl malad*/[F] *Paul est malade*) et locatives ([CH] *Pòl Pari*/[F] *Paul est à Paris*).

Il existe par ailleurs des tours spécifiquement créoles qu'un Haïtien doit apprendre à inhéber en français, comme les phrases "à double objet" (9a), "à focalisation du verbe" (9b), ou les "séries verbales" (9c) :

(9) a. <i>Pòl ba Elsi liv la.</i> Paul donner Elsi livre DET	a' *Paul a donné Elsi le livre. a". Paul a donné le livre à Elsi.
b. <i>Se manje Pòl manje diri a.</i> c'est manger Paul manger riz DET	b'. *C'est mangé (que) Paul a mangé le riz. b". Paul a seulement mangé le riz.
c. <i>Pòl kenbe liv la montre Elsi.</i> Paul tenir livre DET montrer Elsi	c' *Paul a tenu le livre montré Elsi. c". Paul a montré/présenté le livre à Elsi.

ÉLÉMENTS CULTURELS

La pédagogie généralement pratiquée dans les écoles haïtiennes n'incite pas les élèves à la prise de parole individuelle, à la discussion contradictoire, à l'analyse critique. Dans une classe française, les élèves haïtiens auront besoin d'encouragements spécifiques pour apprendre à s'exprimer.

ÉLÉMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

Glaude, Herby. 2012. *Aspects de la syntaxe de l'haïtien*. Thèse de doctorat, Universités de Paris-8 et d'Amsterdam.
 Govain, Renauld. 2014. *Plurilinguisme, pratique et avenir du français en Haïti*. Ms. Port-au-Prince : Faculté de Linguistique Appliquée.
 Hazaël-Massieux, Marie-Christine. 2002. *Les créoles à base française : une introduction.* Travaux Interdisciplinaires du Laboratoire Parole et Langage, vol. 21 : 63-86.
 <<http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/28/54/06/PDF/1383.pdf>>
 St. Fort, Hugues. 2012. *Le français en Haïti : langue première, seconde ou étrangère ?*. The Haitian Times/Archives < <http://www.haitiantimes.com/le-francais-en-haitilangue-premiere-seconde-ou-etrangere/>>
 Thelusma, Fortenel. 2012. *Réflexions sur l'enseignement-apprentissage du français en Haïti.* Potomitan <<http://www.potomitan.info/ayiti/francais2.php>>
 Zribi-Hertz, Anne. 2014. *Possibles difficultés du français pour les élèves ayant pour L1 le créole haïtien.* < <http://lgidf.cnrs.fr/node/11>>

GLOSSAIRE

DEM démonstratif; DET = déterminant FUT = futur ; NF = nom fonctionnel (*pa* dans les expressions possessives ; PL = pluriel ; SG = singulier ; 1, 2, 3 = 1ère, 2ème, 3ème personne

Logo LGIDF : Stanca Soare
Illustration empruntée au site : coha.org

REFERENCE halshs-
[01489555](https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01489555)
2016

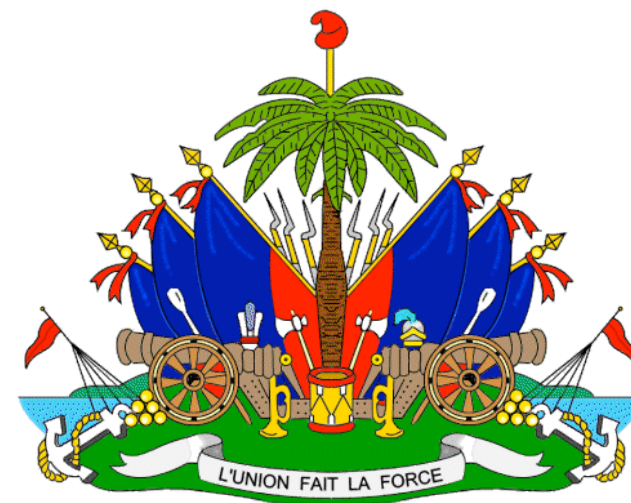


LANGUES ET GRAMMAIRES
EN (ILE DE) FRANCE

ANNE ZRIBI-HERTZ
UMR SFL, Paris 8

LE CRÉOLE HAÏTIEN

[quelques contrastes pertinents pour l'acquisition du Français Langue Seconde par des locuteurs haïtiens]



LGIDF

Le projet Langues et Grammaires en (Île-de) France propose :

- un **SITE INTERNET** (<http://lgidf.cnrs.fr/>) conçu par des linguistes, des didacticiens et des professionnels de l'Éducation nationale contenant des informations linguistiques sur diverses langues parlées en (Ile-de) France, des descriptions scientifiques des propriétés graphiques, phonologiques et grammaticales, une histoire et un lexique traduits et enregistrés dans toutes les langues étudiées, des jeux linguistiques, des ressources bibliographiques pour chaque langue et des liens conduisant à d'autres sites pertinents
- des **FICHES LANGUES** qui présentent une description contrastive et les particularités spécifiques de chaque langue pour les professionnels francophones en charge de publics allophones
- des outils « **EN FRANÇAIS ET AILLEURS** » sur des thématiques du français, avec des activités pédagogiques « **REGARDONS NOS LANGUES** ».

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le créole haïtien est la langue nationale des habitants d'Haïti, dont seule une minorité aisée (15%) connaît effectivement le français, pourtant seconde langue officielle du pays. L'haïtien est un créole à base lexicale française : la majorité de son vocabulaire est issu de celui du français. Mais malgré cette relation historique entre les deux langues, un Haïtien doit apprendre le français comme une langue étrangère dont certains sons sont absents en créole (les voyelles de *rue, beurre, deux*, certaines suites de consonnes comme dans *porte, piste, ongle, astre*), dont la grammaire et l'écriture sont complètement différentes de celles du créole, et dont le vocabulaire lui-même contient de nombreux faux-amis : ainsi les mots créoles *abitan, dezòd, frekan*, et *myèl* signifient respectivement 'bouseux', 'turbulent', 'impertinent' et 'abeille', alors que leurs étymons français *habitant, désordre, fréquent* et *miel* ont des sens assez différents. L'orthographe haïtienne, officialisée par décret en 1980, fait correspondre à chaque son un graphème constant et ignore donc les graphèmes muets et graphies homophoniques, si fréquents en français (ex. *sot, seau, sceau, saut ; mie, mis, mit ; etc.*). La ressemblance créole-français ne concerne de fait qu'une partie du lexique oral : français *livre* et haïtien *liv* sont oralement proches et ont le même sens ; mais la négation créole *pa*, tout homophone qu'elle soit du français *pas*, n'a pas les mêmes conditions d'emploi.

ÉLÉMENTS DE GRAMMAIRE

Les mots créoles ne varient pas en genre, nombre, personne, temps, comme le font en français les mots dits "variables". La distinction masculin/féminin qui concerne tous les noms du français, y compris ceux d'entités inanimées, est inconnue en créole, et le marquage du pluriel obéit à des règles différentes dans les deux langues. Le temps se marque au moyen de mots distincts du verbe : les verbes créoles ne se "conjuguent" pas. La notion d'"accord" en personne, genre ou nombre n'a pas de pertinence dans cette langue et doit donc faire l'objet d'un apprentissage en français, rendu d'autant plus compliqué que la grammaire du français écrit ne coïncide pas avec celle du français parlé.

CRÉOLE HAÏTIEN

FRANÇAIS

(1) a. <i>Pòl te wè yon gwo sourit blan.</i> P ANT voir un gros souris blanc	a' Paul avait vu/voyait (habituellement) une grosse souris blanche.'
b. <i>Pòl te wè de bèl lapen blan.</i>	b' Paul avait vu/voyait (habituellement) deux beaux lapins blancs.

Le créole emploie fréquemment des noms "nus", c'est-à-dire dépourvus de déterminant, option rare en français. L'apprenant créolophone devra donc s'entraîner à généraliser l'emploi des déterminants en français, à maîtriser les déterminants qui n'ont pas de contrepartie en créole (tout particulièrement *du, de la, des*), et à repérer les contextes précis où le déterminant est absent en français (*Paul a besoin de crayons, est venu sans valise, etc.*) :

(2) a. <i>Pòl manje pou.</i>	a' 'Paul a mangé du/des poulet(s)/des poules.'
b. <i>Pòl renmen pou.</i>	b' 'Paul aime le poulet/les poules.'

Par ailleurs, les conditions d'emploi du déterminant défini ne sont pas les

mêmes en créole et en français :

(3) a. <i>Pòl sou plaj.</i> Paul sur plage	a'. <i>Paul est à la plage.</i> (le type de lieu nommé "plage")
b. <i>Pòl sou plaj la.</i> Paul sur plage DET	b'. <i>Paul est sur cette/la plage</i> (la plage que tu sais).

Le marqueur de pluriel *yo* du créole n'est inséré que pour dénoter un ensemble d'entités bien disjointes, visibles ou préalablement identifiées, ex. :

(4) <i>Pòl renmen sourit yo.</i>	'Paul aime bien les souris (en question).'
----------------------------------	--

Le pluriel français a une distribution plus large que le marqueur *yo* en créole notamment parce qu'il apparaît dans des groupes nominaux indéfinis (cf. *poule(t)s* : (2a)) ou génériques (*les poules* : (2b)). D'autre part, certains noms qui se pluralisent naturellement en français, comme 'les yeux', 'chaussures', ou 'les haricots', ne se pluralisent normalement pas en créole. La maîtrise du pluriel français requiert donc un effort d'apprentissage particulier pour un Haïtien.

Les pronoms personnels créoles occupent toujours les mêmes positions que les syntagmes nominaux assumant la même fonction. Les pronoms complémentaires du français qui occupent des positions spéciales à gauche du verbe ou l'auxiliaire, et les règles à appliquer pour les combiner, nécessitent donc un apprentissage particulier ; qui plus est, certains pronoms français comme *en* ou *y* n'ont pas de contrepartie en créole :

(5) a. <i>Paul a vu le chien à Paris.</i>	> <i>Paul l'y a vu.</i>
b. <i>Paul a donné du riz au chien.</i>	> <i>Paul lui en a donné.</i>
<i>Paul a donné le livre à Paul.</i>	> <i>Paul le lui a donné.</i>

L'élément *que* introduisant les relatives et complétives en français, n'a pas de contrepartie visible en créole et doit donc faire l'objet d'un apprentissage en français :

(6) a. <i>liv la Pòl achte a</i> livre DET Paul acheter DET	a' le livre que Paul a acheté
b. <i>Pòl konnen Mari pati.</i> Paul savoir Marie partir	b'. <i>Paul sait que Marie est partie.</i>

Les relatives prépositionnelles (ex. *l'ordinateur avec lequel Paul travaille*) n'ont pas d'équivalent en créole, où l'on produit plutôt l'équivalent de **l'ordinateur que Paul travaille avec lui*.

Les adverbes ne se positionnent pas toujours de la même façon en créole et en français :

(7) a. <i>Pòl manje diri a déjà.</i>	a'. <i>*Paul a mangé le riz déjà.</i>
b. <i>Paul manger riz DET déjà</i>	b'. <i>Paul a déjà mangé le riz.</i>

Les marqueurs de temps du créole et les paradigmes de conjugaison du français ne se correspondent pas sémantiquement (cf. ex. (1)).

La négation créole *pa* a une grammaire différente de celle du français *pas*, et la négation française *ne* n'a pas de contrepartie en créole :